

AUBADIS

Société à responsabilité limitée au capital de 10.528 €uros
Siège social : 8 bis Impasse du Littoral – 13260 CASSIS
412 026 627 R.C.S. Marseille

AFFECTATION DU RESULTAT
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

III/ L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de (198.486) €, en totalité au poste « *autres réserves* », lequel ressort à 3.021.618 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

La gérance



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

AUBADIS
Société à responsabilité limitée au capital de 10.528 euros
Siège social : 8 bis Impasse du Littoral – 13260 CASSIS
412 026 627 R.C.S. Marseille

IN FINE AUDIT

Siège social : 3 rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille

Téléphone : 04 96 17 09 14

Mail : contact@infinexpert.fr

SAS de commissariat aux comptes au capital de 1 000 euros.

RCS Marseille 852928613 - SIRET 852928613 00029 - N° de TVA intracommunautaire : FR56852928613

Table des matières

I.	Opinion	3
II.	Fondement de l'opinion	3
A.	Référentiel d'audit.....	3
B.	Indépendance.....	3
C.	Justification des appréciations.....	3
III.	Vérifications spécifiques.....	4
IV.	Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.....	4
V.	Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	4

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUBADIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la AUBADIS à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

A. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

B. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

C. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AUBADIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société AUBADIS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 15 juin 2025

Le commissaire aux comptes

IN FINE

audit



Représentée par M. Quentin Losilla



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 723	15 151	6 573	8 377
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 252 883	6 179	1 246 704	567 944
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 000		42 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 316 606	21 330	1 295 277	576 321
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	390 183	24 223	365 961	410 093
Autres créances	1 425 775	770 267	655 507	1 018 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	328 431		328 431	702 497
Disponibilités	686 163		686 163	853 250
Charges constatées d'avance (3)	846		846	2 463
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 831 398	794 490	2 036 908	2 987 253
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 148 004	815 819	3 332 185	3 563 574
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

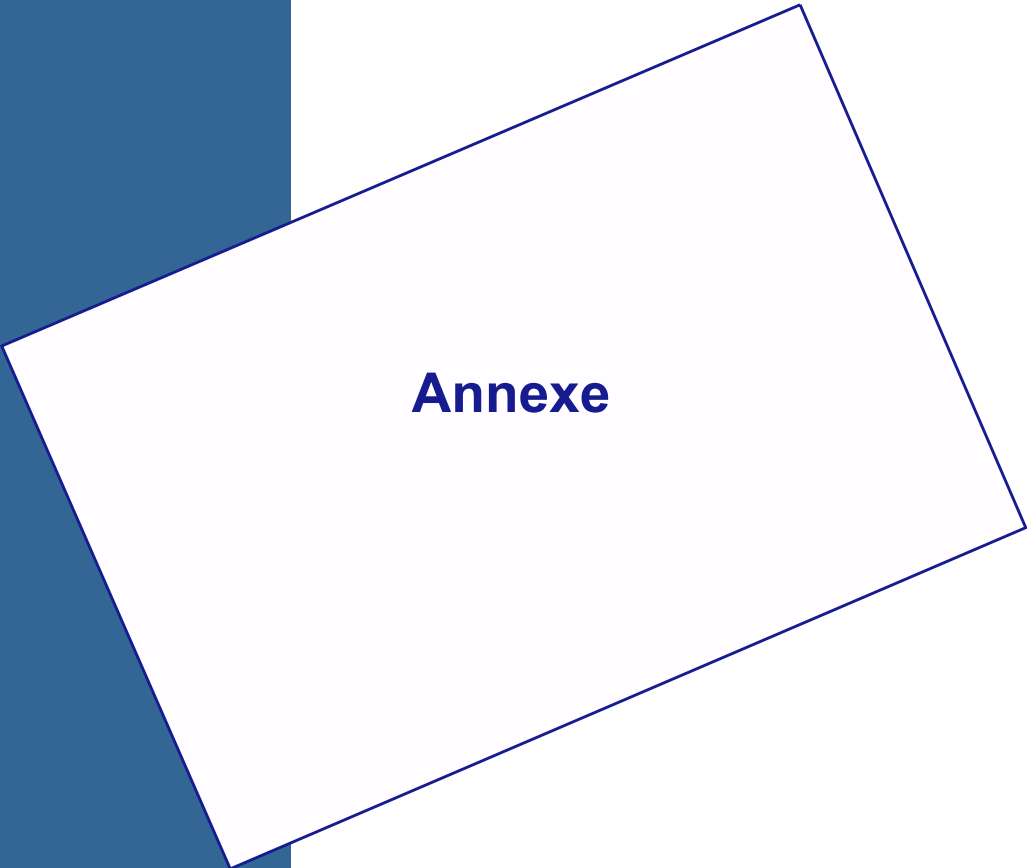
	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 528	10 528
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	109 972	109 972
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 800	1 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 220 104	2 420 420
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-198 486	799 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 143 918	3 342 404
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	275	145
Emprunts et dettes financières diverses (3)	44 589	44 024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 042	19 307
Dettes fiscales et sociales	57 741	142 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 620	15 303
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	188 267	221 170
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 332 185	3 563 574
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	188 267	221 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	275	145
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	276 000	232 390
Chiffre d'affaires net	276 000	232 390
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 361	20 159
Autres produits	189 002	189 002
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	485 363	441 552
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	303 094	130 613
Impôts, taxes et versements assimilés	16 477	21 167
Salaires et traitements	64 361	75 359
Charges sociales	32 271	37 740
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 063	1 703
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	24 223	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	442 490	266 585
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	42 873	174 966
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	348 382	624 247
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	110 974	95 902
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	459 356	720 149
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	663 603	8 819
Intérêts et charges assimilées (4)	47 826	3 871
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	711 429	12 690
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-252 073	707 460
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-209 200	882 426

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	75 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	75 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	675	300
Sur opérations en capital	63 611	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	64 286	300
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 714	-300
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		82 442
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 019 718	1 161 701
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 218 204	362 017
BENEFICE OU PERTE	-198 486	799 684
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	34 279	41 268
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AUBADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3 332 185 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 198 486 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		61 439	61 439	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 723			21 723
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 723	61 439	61 439	21 723
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	570 793	685 520	3 430	1 252 883
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		42 000		42 000
Immobilisations financières	570 793	727 520	3 430	1 294 883
ACTIF IMMOBILISE	592 516	788 959	64 869	1 316 606

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL LF ST MENET	3	68	51,00	2	2			883	-82	
SARL LF CAMOINS	3	138	51,00	2	2	168		1 071	71	
SAS JEF	3	365	51,00	2	2			753	54	
SAS LA FABRIQUE GROUPE G&F	3	32	60,00	2	2			598	-40	
SARL LF LABO	3	-22	81,00	2	2	15		18	-23	
SAS SAS LF CUGES	1	-243	60,00	2	2	-188		1 005	-243	
SARL LF VINON	3	357	60,00	2	2				124	
SARL LF MARTIGUES	3	37	81,00	2	2	105		695	40	
SASU AQUA			100,00							
SARL JACK	3	305	60,00	2	2	204		659	20	
SAS LF SIX FOURS	3	-177	51,00	2	2	-228		448	-90	
SAS LF MATAGOTS	3	23	60,00	2	2	57		981	23	
SARL JEMA	3	119	51,00	2	2			755	53	
SARL LF VITROLLES	5	447	60,00	2	2			931	58	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS DISTRI LA VALENTINE	37	486	49,00	18	18			9 291	580	348
INSTIRE TECHNOLOGIES INTERN			15,00	1	1	59				
SAS DINO	3	-44	50,00	2	2			900	-67	
SAS ECHO 2X	3	56	50,00	2	2	2		827	-28	
SAS ADL	5	447	49,00	2	2			931	58	
SARL MANON ET ENZO	64		50,00	212	212				-10	
SARL BCD	3		50,00	2	2	46				
SAS INSTIRE	200		20,00					1	-49	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		259	259	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 346	1 804		15 151
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 346	2 063	259	15 151
ACTIF IMMOBILISE	13 346	2 063	259	15 151

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 858 804 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	42 000		42 000
Autres	42 000		42 000
Créances de l'actif circulant :	1 816 804	1 816 804	
Créances Clients et Comptes rattachés	390 183	390 183	
Autres	1 425 775	1 425 775	
Charges constatées d'avance	846	846	
Total	1 858 804	1 816 804	42 000

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	473
Total	473

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 188 267 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	275	275		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 589	44 589		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 042	39 042		
Dettes fiscales et sociales	57 741	57 741		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 620	46 620		
Produits constatés d'avance				
Total	188 267	188 267		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	44 589			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	9 000
BANQUES INTERETS COURUS	275
ASSOCIES INTERETS COURUS	1 662
CHARGES TNS	2 473
ETAT AUTRES CH. A PAYER	14 749
Total	28 159

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D_AVANCE	846		
Total	846		

AUBADIS

Société à responsabilité limitée au capital de 10.528 €uros
Siège social : 8 bis Impasse du Littoral – 13260 CASSIS
412 026 627 R.C.S. Marseille

« Copie certifiée conforme »
La gérance



DOCUMENTS COMPTABLES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 723	15 151	6 573	8 377
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 252 883	6 179	1 246 704	567 944
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 000		42 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 316 606	21 330	1 295 277	576 321
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	390 183	24 223	365 961	410 093
Autres créances	1 425 775	770 267	655 507	1 018 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	328 431		328 431	702 497
Disponibilités	686 163		686 163	853 250
Charges constatées d'avance (3)	846		846	2 463
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 831 398	794 490	2 036 908	2 987 253
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 148 004	815 819	3 332 185	3 563 574
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 528	10 528
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	109 972	109 972
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 800	1 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 220 104	2 420 420
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-198 486	799 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 143 918	3 342 404
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	275	145
Emprunts et dettes financières diverses (3)	44 589	44 024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 042	19 307
Dettes fiscales et sociales	57 741	142 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 620	15 303
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	188 267	221 170
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 332 185	3 563 574
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	188 267	221 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	275	145
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

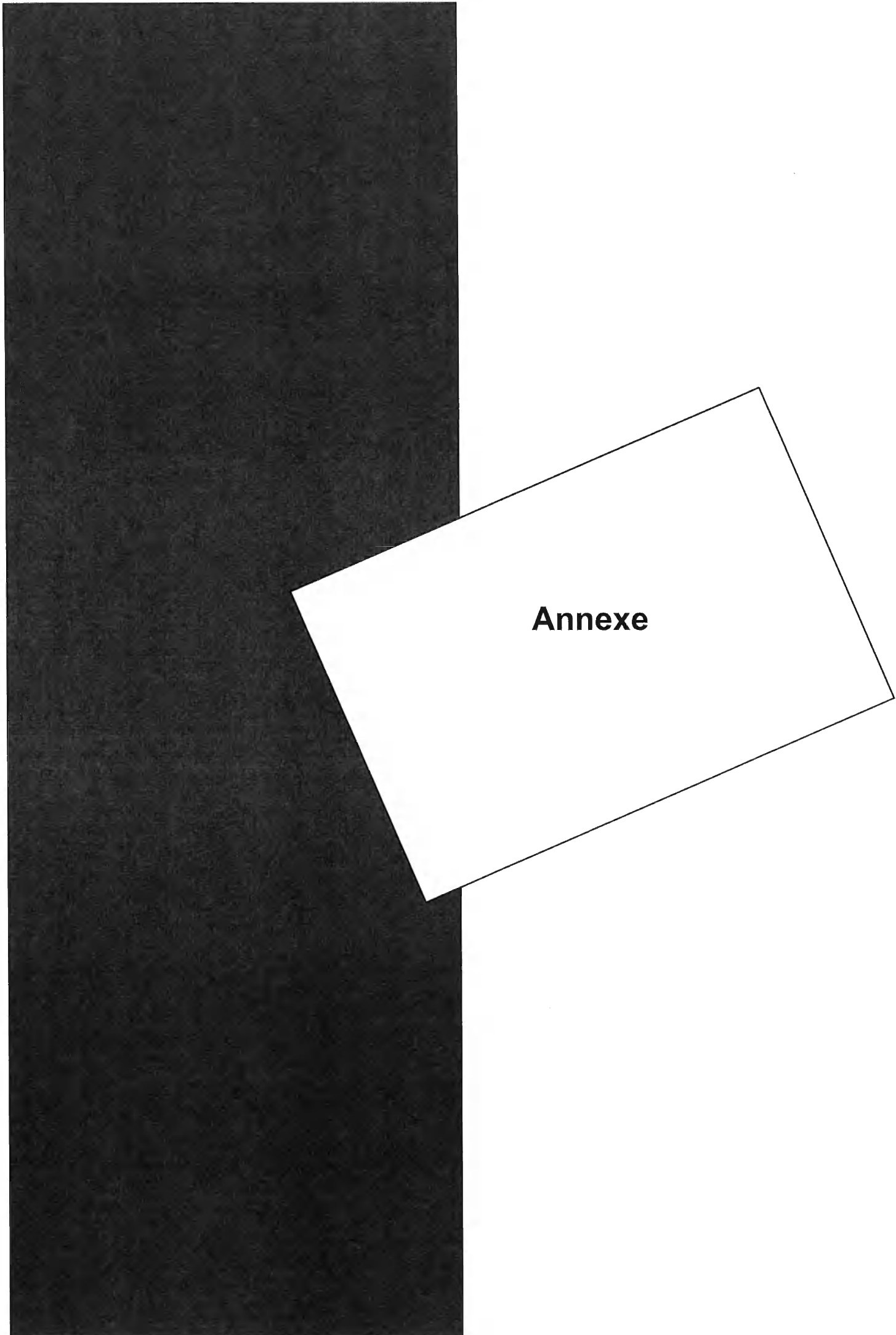
Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	276 000	232 390
Chiffre d'affaires net	276 000	232 390
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 361	20 159
Autres produits	189 002	189 002
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	485 363	441 552
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	303 094	130 613
Impôts, taxes et versements assimilés	16 477	21 167
Salaires et traitements	64 361	75 359
Charges sociales	32 271	37 740
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 063	1 703
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	24 223	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	442 490	266 585
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	42 873	174 966
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	348 382	624 247
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	110 974	95 902
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	459 356	720 149
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	663 603	8 819
Intérêts et charges assimilées (4)	47 826	3 871
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	711 429	12 690
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-252 073	707 460
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-209 200	882 426



Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	75 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	75 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	675	300
Sur opérations en capital	63 611	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	64 286	300
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 714	300
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		82 442
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 019 718	1 161 701
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 218 204	362 017
BENEFICE OU PERTE	-198 486	799 684
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	34 279	41 268
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AUBADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3 332 185 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 198 486 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		61 439	61 439	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 723			21 723
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 723	61 439	61 439	21 723
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	570 793	685 520	3 430	1 252 883
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		42 000		42 000
Immobilisations financières	570 793	727 520	3 430	1 294 883
ACTIF IMMOBILISE	592 516	788 959	64 869	1 316 606

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL LF ST MENET	3	68	51,00	2	2			883	-82	
SARL LF CAMOINS	3	138	51,00	2	2	168		1 071	71	
SAS JEF	3	365	51,00	2	2			753	54	
SAS LA FABRIQUE GROUPE G&F	3	32	60,00	2	2			598	-40	
SARL LF LABO	3	-22	81,00	2	2	15		18	-23	
SAS SAS LF CUGES	1	-243	60,00	2	2	-188		1 005	-243	
SARL LF VINON	3	357	60,00	2	2				124	
SARL LF MARTIGUES	3	37	81,00	2	2	105		695	40	
SASU AQUA			100,00							
SARL JACK	3	305	60,00	2	2	204		659	20	
SAS LF SIX FOURS	3	-177	51,00	2	2	-228		448	-90	
SAS LF MATAGOTS	3	23	60,00	2	2	57		981	23	
SARL JEMA	3	119	51,00	2	2			755	53	
SARL LF VITROLLES	5	447	60,00	2	2			931	58	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS DISTRI LA VALENTINE	37	486	49,00	18	18			9 291	580	348
INSTIRE TECHNOLOGIES INTERN			15,00	1	1	59				
SAS DINO	3	-44	50,00	2	2			900	-67	
SAS ECHO 2X	3	56	50,00	2	2	2		827	-28	
SAS ADL	5	447	49,00	2	2			931	58	
SARL MANON ET ENZO	64		50,00	212	212				-10	
SARL BCD	3		50,00	2	2	46				
SAS INSTIRE	200		20,00					1	-49	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		259	259	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 346	1 804		15 151
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 346	2 063	259	15 151
Immobilisations	13 346	2 063	259	15 151

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 858 804 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	42 000		42 000
Autres	42 000		42 000
Créances de l'actif circulant :	1 816 804	1 816 804	
Créances Clients et Comptes rattachés	390 183	390 183	
Autres	1 425 775	1 425 775	
Charges constatées d'avance	846	846	
Total	1 858 804	1 816 804	42 000

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	473
Total	473

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 188 267 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	275	275		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 589	44 589		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 042	39 042		
Dettes fiscales et sociales	57 741	57 741		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 620	46 620		
Produits constatés d'avance				
Total	188 267	188 267		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	44 589			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	9 000
BANQUES INTERETS COURUS	275
ASSOCIES INTERETS COURUS	1 662
CHARGES TNS	2 473
ETAT AUTRES CH. A PAYER	14 749
Total	28 159

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D_AVANCE	846		
Total	846		